

Troubles dans la démocratie

C'était un temps déraisonnable, on avait mis les morts à table, on prenait les loups pour des chiens... et le poète s'interroge ... *Est-ce ainsi que les hommes vivent ?*. On songe à ces vers d'Aragon lorsque, chaque jour, nous viennent des nouvelles d'une Europe où sont foulés au pied les principes auxquels nous sommes si profondément attachés.

Dans l'Italie de la Ligue, c'est cette mesure de couvre-feu prise à l'encontre de commerces tenus par des étrangers au motif qu'ils seraient sources de trafics et de nuisance. Par « étrangers », il faut entendre, évidemment, ceux qui viennent d'ailleurs et sont noirs de peau.

Dans une commune de la même Italie de Mattéo Salvini, c'est l'obligation faite aux parents immigrés de déclarer leur « fortune », en Italie et dans leur pays d'origine, s'ils veulent continuer de faire bénéficier leurs enfants des tarifs de la cantine scolaire. Dans l'impossibilité de satisfaire cette obligation, les enfants sont interdits de cantine. Ainsi, dans un pays qui en fut longtemps exempt, la xénophobie fait rage.

En Pologne, dans un tout autre registre, c'est l'adoption d'une loi qui sanctionne l'emploi du terme « camp de la mort polonais ». Songez qu'une telle formule pourrait laisser l'impression que les Polonais auraient quelque chose à voir avec l'extermination des juifs d'Europe ! *Horesco referens* ! Nul n'ignore que l'antisémitisme polonais est une pure invention sortie tout droit des diableries du « lobby juif » ! Et puis, plus largement encore, en Hongrie, on tient la presse en laisse, on bafoue l'indépendance de la justice, on ne craint pas d'afficher une xénophobie officielle.

Pour nommer ces désespérantes situations, deux mots nous sont proposés : « populisme » et « démocratie illibérale ». Laissons le premier, qui cache trop mal, chez ceux qui l'emploient, le mépris du peuple qui les habite, et acceptons le second qui pose, au fond, assez bien le problème.

La démocratie c'est, en effet, tout à la fois, des procédures et des principes. Les élections peuvent bien dégager une majorité dans des conditions recevables, conférant ainsi aux pouvoirs en place le double sceau de la légalité et de la légitimité, encore faut-il que les politiques conduites satisfassent aux principes de la démocratie elle-même.

Nous, républicains, en savons, de longue main, la condition première. Elle est celle qui commande de former une « communauté de citoyens », et non une « communauté ethnique », elle est celle qui, seule, permet de tenir ensemble la nation, son peuple, et ses libertés. □

MARC RIGLET